



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 790/2021
Date de la séance du CE : 23 juin 2021
Direction : Chancellerie d'Etat
N° d'affaire : 2021.STA.675
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de Monsieur le député Jürg Marti, Steffisburg, avec effet au 30 juin 2021.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

Madame **Franziska Fuss-Oehrli**, née en 1967, Teuffenthal, inscrite sur la liste 3 : Schweizerische Volkspartei Thun Land, dans le cercle électoral de Thoune,

élue au Grand Conseil au 1^{er} juillet 2021.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle du canton de Berne.

Au nom du Conseil-exécutif



S

Christoph Auer
Chancelier

Destinataire
– Chancellerie d'Etat